

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

MAITRE D'OUVRAGE

-
Syndicat Mixte du Bassin Versant Austreberthe et Saffimbec
213 Ancienne Route de Villers
76360 VILLERS-ECALLES



Réalisation de haies sur le territoire du SMBVAS

Acte d'engagement

La procédure de consultation utilisée est la suivante :

Marché selon la procédure adaptée en application des articles
L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

Personne habilitée à donner les renseignements prévus
par le Code de la commande publique : Monsieur le Président

Ordonnateur : Monsieur le Président

Comptable public assignataire des paiements : Trésorerie Municipale

Date et heure limites de réception des offres :

30 Juillet 2024, à 12 H 00

Dépôt sans signature électronique mais la signature électronique sera exigée pour la notification du marché

1 Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : **SMBVAS**

Ordonnateur : **Monsieur le Président du SMBVAS**

Comptable assignataire des paiements : **Trésorier Payeur Municipal,**

Maîtrise d'œuvre – Service gestionnaire :

SMBVAS – Coordination

Service technique :

SMBVAS – Animation agricole

2 Identification du co-contractant

Le signataire (Candidat individuel),

M
Agissant en qualité de

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Courriel

Numéro de téléphone

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Courriel

Numéro de téléphone

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

Le mandataire (Candidat groupé),

M
Agissant en qualité de

désigné mandataire :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale
.....
Adresse
.....
Courriel
Numéro de téléphone
Numéro de SIRET
Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement,

- ✓ après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés
- ✓ après avoir établi les déclarations et fourni les certificats prévus aux articles L2141-1 à 5 et L2141-7 à 10 du Code de la Commande Publique.

Je m'engage (Nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux objet du marché.

L'ensemble des prestataires groupés sont désignés dans l'annexe ci-jointe à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après.

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 Dispositions générales

3.1 Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne : **Réalisation d'ouvrages d'hydraulique douce sur le bassin d'alimentation du captage de Fécamp**

3.2 Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

3.3 Forme de contrat

Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande.

4 Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix du bordereau des prix unitaires.

S'agissant d'un accord cadre à bons de commande successifs, les prix contractuels sont ceux qui figurent au bordereau des prix unitaires.

Les modalités de variation des prix sont fixées au CCAP.

Le marché est un accord-cadre à bons de commande passé pour une période allant de la notification du marché jusqu'au 30 Septembre 2025. Ce marché sera renouvelable chaque année par tacite reconduction (du 1^{er} octobre 2025 au 30 septembre 2026, et du 1^{er} octobre 2026 au 30 septembre 2027).

Première période (de la notification du marché jusqu'au 30 septembre 2025)

Montant minimum :	sans
Montant maximum :	100 000,00 € HT

Deuxième période (du 1^{er} octobre 2025 au 30 septembre 2026)

Montant minimum : sans
Montant maximum : 100 000,00 € HT

Troisième période (du 1^{er} octobre 2026 au 30 septembre 2027)

Montant minimum : sans
Montant maximum : 100 000,00 € HT

Le Détail Quantitatif Estimatif (DQE) n'est pas contractuel. Ce document ne sert qu'à l'appréciation des offres en phase de consultation, le montant du DQE servant à l'analyse du critère prix.

5 Variantes

Sans objet

6 Durée du marché – Délai d'exécution

6.1 Durée du marché

Le marché issu de la présente consultation est passé à partir de la notification jusqu'au 30 septembre 2025, et renouvelable deux fois, par tacite reconduction.

Toutefois, la collectivité se réserve le droit de décider de ne pas poursuivre l'exécution du marché à chaque date anniversaire.

Cette décision se traduira par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception postale au plus tard trois mois avant la date d'échéance de la période contractuelle en cours.

Le titulaire ne pourra pas s'y opposer et ne pourra demander d'indemnisation pour rupture unilatérale du marché.

Le titulaire est engagé pour la durée globale, à savoir le marché initial et ses deux reconductions.

En cas de non reconduction, les prestations devront être exécutées suivant les conditions initiales jusqu'au terme du marché.

Le pouvoir adjudicateur pourra émettre des bons de commande jusqu'au dernier jour contractuel du marché sans que le titulaire ne puisse contester celui-ci.

En cas de fin anticipée du marché (seuil maximum atteint avant les trois ans par exemple) ou à son échéance normale, pour toutes les procédures en cours, le titulaire restera engagé jusqu'à l'intervention de la dernière décision du juge saisi ou le règlement amiable du litige en cause.

6.2 Délai d'exécution

Le candidat devra exécuter les travaux dans **un délai de 30 jours calendaires** à compter de la date fixée par le bon de commande.

Le candidat a la possibilité d'optimiser ce délai. Pour cela, il devra compléter la phrase ci-dessous :

Le candidat s'engage à optimiser le délai d'exécution en le portant à :jours calendaires à compter de la date fixée par le bon de commande.

Il est rappelé au candidat que les délais font partie des critères de jugement des offres. Le délai contractuel fait également courir l'application des pénalités fixées au CCAP.

7 Paiements

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

7.1 Prestataire unique

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou un RIP) :

Compte ouvert à l'organisme bancaire :à :
Au nom de :
Sous le numéro : Clé RIB :
Code banque : Code guichet :

7.2 Groupement

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou un RIP) :

Compte ouvert à l'organisme bancaire :à :
Au nom de :
Sous le numéro : Clé RIB :
Code banque : Code guichet :

Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.

Toutefois, la personne publique se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

8 Avance

Sans objet

9 Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

L'offre ainsi présentée ne me (nous) lie toutefois que si son acceptation m'(nous) est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A
Le

Signature du candidat,
du mandataire ou des membres du groupement

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente proposition pour valoir acte d'engagement.

La présente offre est acceptée en euros.

Montant HT	:	Euros
TVA (taux de 20%)	:	Euros
Montant TTC	:	Euros

Soit en toutes lettres

.....

Variante(s) acceptée(s) : **Sans objet**

.....

.....

.....

Le présent acte d'engagement comporte annexe (s) énumérée ci-après :

.....

.....

.....

.....

A FECAMP, le

Signature du représentant légal du pouvoir adjudicateur :

Notification du marché et des éventuelles modifications du marché

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire.

Le marché sera signé électroniquement par le pouvoir adjudicateur et sera notifié au titulaire via le profil acheteur.

Toute modification du présent marché sera notifiée au titulaire par courrier électronique avec demande d'accusé de réception ou via le profil acheteur.

ANNEXE N° 1 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES TRAVAUX

<i>Désignation de l'entreprise</i>	<i>Prestations concernées</i>	<i>Montant H.T.</i>	<i>Taux T.V.A.</i>	<i>Montant T.T.C.</i>
Raison Sociale : SIREN :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Raison Sociale : SIREN :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Raison Sociale : SIREN :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Raison Sociale : SIREN :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Raison Sociale : SIREN :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	<i>Totaux</i>			